



BUDGET DU COMITE D'ENTREPRISE :

APRES « REDBOOST », L'EFFET « REDBOULES »

La nouvelle équipe qui a pris les rênes du Comité d'Entreprise, malgré un cinglant désaveu du Personnel (58 % des agents ont soutenu la liste **Sud-CGT-FO** !), a présenté, en réunion du CE, sa première copie concernant les nouvelles orientations en matière d'œuvres sociales.

Sud a voté ce budget pour une seule raison : **NE PAS PRENDRE LE PERSONNEL EN OTAGE EN BLOQUANT LE BUDGET PREVISIONNEL**. Et pourtant...

Sud avait de nombreuses raisons de s'y opposer :

- **Les chèques-vacances** : la nouvelle grille n'est pas finalisée et considérant que le budget alloué est en diminution, vos élus étaient en droit de savoir au détriment de qui (les moins payés ?) va s'effectuer l'arbitrage.
- **Les voyages** : vous avez pu prendre connaissance, dans un premier temps, du programme 2011... mais pas des tarifs applicables aux salariés. Curieuse façon de communiquer - qui fait la part belle à l'affichage – et curieuse façon de fonctionner : comment, dès lors, budgéter des recettes alors que la prise en charge par le CE n'était pas déterminée ? Aujourd'hui, les prix sont sur la table : une baisse sensible des prises en charge du CE dont les victimes sont les plus bas salaires. **L'austérité a choisi son camp et nous savons désormais qui restera dans le hall de l'aéroport !**
- **L'indice** : outre le fait du retard pris (la priorité étant donnée aux ventes ponctuelles qui permettent de travailler l'image du nouveau bureau du CE) rien n'est dit sur l'incidence de celui-ci sur les subventions allouées aux agents ou le prix des locations.

Certes, les discussions (le mot est-il réellement approprié ?) devraient continuer entre l'ensemble des élus du CE sur ces questions, mais quelle curieuse façon de travailler !

Le sens des responsabilités et la volonté de dialogue de **Sud** a des limites.

Si les salariés, dans leur ensemble, ne doivent pas être les victimes des visions différentes qui s'affrontent au sein de CE, il n'en demeure pas moins que **Sud**, avec sa légitimité issue des urnes, se doit de défendre les intérêts de celles et ceux qui lui ont accordé leur confiance. Ainsi, si nous nous refusons à livrer une guérilla de tous les jours contre ceux qui ont volé la victoire à l'Intersyndicale **Sud-CGT-FO**, nous ne les laisserons pas faire s'ils veulent être sourds aux attentes exprimées par une très grande majorité des salariés.

Le rôle social du CE est d'apporter un soutien financier aux collègues qui en ont le plus besoin.

Il ne suffit pas d'écrire qu'il y a des « travailleurs pauvres au sein des Caisses d'Epargne » et de les exclure ou les pénaliser au nom des « grands équilibres ».

**LA JUSTICE SOCIALE N'EST PAS QU'UN SLOGAN !
ELLE DOIT ETRE LE LEITMOTIV QUOTIDIEN DES ELUS DU PERSONNEL.**

L'équipe Sud